

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_038 | Rue d'Ulm, circa 1944-1950.CollectionBoite_038-22-chem | La S.L.I. \[Stimulation Lumineuse Intermittente ?\]](#) [ItemLa S.L.I. \[Stimulation Lumineuse Intermittente ?\] \[couverture chemise\]](#)

La S.L.I. [Stimulation Lumineuse Intermittente ?] [couverture chemise]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb038_f0488

SourceBoite_038-22-chem | La S.L.I. [Stimulation Lumineuse Intermittente ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

La S.L.I

488



Le Comité de Coordination de l'Ecole tient à souligner l'importance de ces différentes formes d'action. L'expérience montre que les prises de position, que les simples signatures contre la C.E.D., que les lettres aux ministres et aux parlementaires ne sont pas vaines, bien au contraire. Il faut bien se dire que les dernières élections (en 1951) ne sont pas faites sur le problème de la C.E.D.; que le gouvernement et les "européens" refusent de consulter le peuple français sur la C.E.D. par un referendum. Dans ces conditions, il est très important d'informer nos députés, de nos sentiments, de notre opinion et de nos raisons, c'est-à-dire de réaliser dans notre milieu ce referendum sur la C.E.D. qui nous est refusé et d'en faire connaître les résultats à nos élus.

Nous n'avons pas d'autre moyen dans la situation qui nous est imposée. Mais ce moyen est efficace. Si, par exemple, le S.F.I.O., le parti radical, etc... comptent aujourd'hui un nombre important d'adversaires déclarés de la C.E.D., c'est sans doute parce que ces députés ont réagi personnellement devant le projet de la C.E.D., mais c'est aussi parce qu'ils ont pu entendre la protestation grandissante de la masse des Français, parce que cette protestation s'est exprimée. Nul doute que cette même opinion ne constitue un soutien moral et politique important dans leur lutte à venir.

C'EST POURQUOI NOUS APPELONS NOS CAMARADES à renforcer leur action contre la C.E.D., à créer des comités là où ils n'existent pas encore (Chimie, Histoire Naturelle, professeurs scientifiques), à consulter leurs collègues qui n'ont pas encore été touchés, et à faire connaître par lettres et délégations à nos députés, leur opinion et leurs raisons propres.